Corrigé ainsi

Leçon 1 : Activité sur les règles et règlements

Chasse au trésor

Ce dont vous aurez besoin : pour cette activité, vous aurez besoin du Résumé des règlements de la pêche en Ontario. Vous pouvez le consulter à l'adresse www.ontario.ca/reglementspeche. Vous pouvez également utiliser un exemplaire imprimé si vous en avez un sous la main.

Instructions: Vous trouverez ci-dessous une liste d'éléments et de renseignements qui se trouvent dans le Résumé des règlements de la pêche en Ontario. Essayez de trouver chaque élément dans le résumé et notez le numéro de la page où vous l'avez trouvé.

- 1. Carte des 20 zones de gestion des pêches : Page 5
- 2. Mention de gobie à taches noires : Page 22
- 3. Droits pour les permis de pêche : Page 8 et 9
- 4. Exceptions visant des plans d'eau particuliers pour Parc Algonquin : Page 111
- 5. Numéros de téléphone de bureau de district : Page 141
- 6. Inscription d'une cabane pour la pêche sur la glace : Page 15
- 7. Glossaire des termes faisant référence au maskinongé : Page 11
- 8. Renseignements sur le programme de pisciculture de l'Ontario : Dernière page (sans numéro de page)
- 9. Limite pour les écrevisses : Page 19
- 10. Saison de la perchaude dans la zone 9 : Page 75

Question supplémentaire : Dans quelle zone de gestion des pêches (ZGP) vous trouvez-vous?

Défi : Vous décidez de pêcher le touladi sur l'île Manitoulin, au lac Huron. Vous avez un permis de pêche sportive.

1. Dans quelle zone de gestion des pêches (ZGP) pêchez-vous? ZGP 10







- Quelles sont les dates de la saison? 1er janvier au
 30 septembre
- 3. Combien de touladis pouvez-vous garder? 2; aucune limite de taille



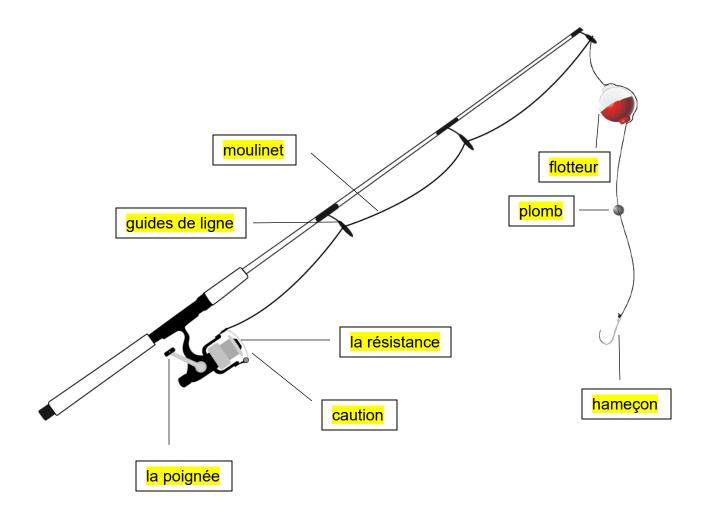




Leçon 2 : Activité sur le matériel de pêche

Parties de la canne à pêche

Banque de mots : caution, la poignée, moulinet, guides de ligne, la résistance, hameçon, plomb, flotteur





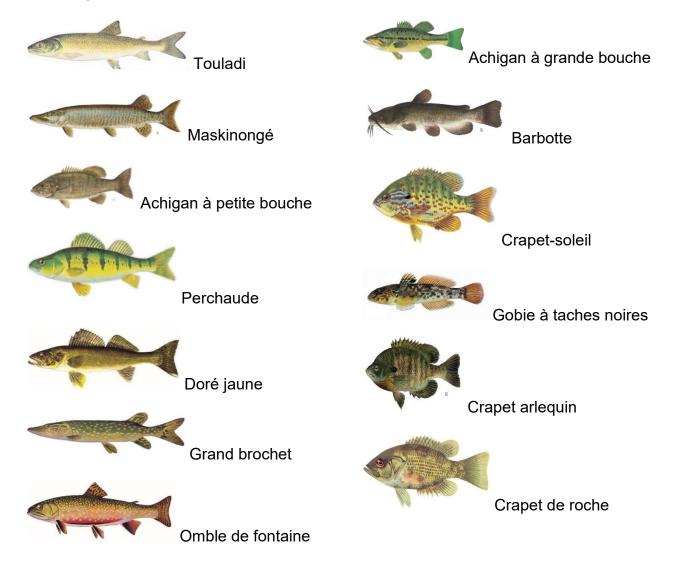




Leçon 4 : Identification des poissons et activité sur les espèces envahissantes

Identification de poissons

Nom et photo:









Descriptions:

- Corps épais de taille moyenne. Dos et côtés allant du vert à l'olive. Corps portant souvent des barres foncées brisées verticales. Faible démarcation entre les nageoires dorsales. Mâchoire supérieure ne se prolongeant pas au-delà de l'œil. Longueur : 25-50 centimètres (10-20 pouces). Achigan à petite bouche
- 2. Petit poisson au corps très épais. Dos et partie supérieure des côtés allant du brun à l'olive avec reflets bronzés et souvent marqués de taches sombres. Rangées régulières de taches sur le côté chez les adultes. Gros œil rouge. Grande bouche se prolongeant au-delà du milieu de l'œil. Longueur : 15-20 centimètres (6-8 pouces). Crapet de roche
- 3. Corps très long et large. Points blancs ou jaunâtre pâle sur un fond vert foncé ou brun. Dos foncé et ventre blanc crème. Extrémité de la nageoire caudale plus arrondie que chez le maskinongé. Longueur : 45-75 centimètres (18-30 pouces). Grand brochet
- 4. Petit poisson au corps très épais. Bandes ondulées bleu vert sur les côtés de la tête. Volet operculaire avec tache orange ou rouge. Nageoire dorsale droite. Petite bouche qui ne va pas plus loin que le milieu de l'œil. Longueur : 18-23 centimètres (7-9 pouces). Crapet-soleil
- 5. Le corps est brunâtre ou olive. Gros yeux de grenouille sur le dessus de sa tête. Une tache noire sur sa nageoire dorsale. Des nageoires pelviennes fusionnées qui forment un disque de succion sur la face ventrale. Longueur : 7.5-12.5 centimètres (3-5 pouces). Gobie à taches noires
- 6. Poisson de forme allongée de très grande taille (le deuxième plus gros en Ontario). Bandes verticales foncées sur un fond pâle, parfois parsemées de taches ou transparentes. Dos vert doré, brun, gris ou argent. Extrémité de la nageoire caudale plus pointue que chez le grand brochet. Longueur : 71 à 137 centimètres (28 à 40 pouces). Maskinongé
- 7. Poisson au corps profond de taille moyenne. Dos et flancs verts ou olive. Bande horizontale brisée le long du corps. Creux prononcé entre les nageoires dorsales. Mâchoire supérieure qui se prolonge au-delà de l'œil. Longueur : 25 à 55 centimètres (10 à 22 pouces). Achigan à grande bouche







- 8. Corps long de taille moyenne. Dos vert, gris, brun ou presque noir et flancs plus pâles. Ventre blanc. Marques et taches pâles en forme de vers sur un fond foncé, jamais rouges. Queue profondément fourchue. Longueur : 30 à 80 centimètres (12 à 31 pouces). Touladi
- 9. Corps long de taille moyenne. Dos vert olive, brun ou noir; ventre argenté ou blanc. Taches pâles en forme de fève sur un fond foncé, certaines rouges et bleues. Bord blanc suivi d'une ligne noire sur les nageoires inférieures. Queue carrée. La bouche s'étend bien au-delà de l'œil. Longueur : 15-40 centimètres (6-16 pouces). Omble de fontaine
- 10. Petit poisson au corps très épais. Le dos et les côtés sont verts et bruns, avec de pâles rayures sombres. Le ventre est argent et jaune. Pavillons noirs aux oreilles sans bordure pâle. Nageoire dorsale droite avec 10 à 11 épines. Petite bouche qui se termine avant le milieu des yeux. Longueur : 15–22,5 centimètres (6-9 pouces). Crapet arlequin
- 11. Corps jaune pale. 6 à 8 bandes verticales foncées sur les côtés. 2 épines dorsales distinctes. Grande bouche qui se prolonge vers le bas au-delà du milieu de l'œil. Longueur : 15-30 centimètres (6-12 pouces). Perchaude
- 12. Corps long et large. Dos allant de l'olive au brun. Côtés pâles à mouchetures jaunes. Lobe inférieur de la nageoire caudale avec extrémité blanche. Nageoires dorsales souples séparées et dotées d'épines. Grande bouche se prolongeant au-delà de la partie arrière de l'œil. Grandes dents et yeux troubles et nacrés. Longueur : 35.5–58.4 centimètres (14-23 pouces). Doré jaune
- 13. Queue carrée, pas d'écailles. De grands barbillons (« moustaches ») près de leur bouche et des épines pointues derrière les branchies. Longueur : 20-36 centimètres (8-14 pouces). Barbotte







Questionnaire préliminaire et final

1.	Vrai ou faux : vous pouvez transporter des poissons vivants, autres que des
	poissons-appâts, sur la terre ferme.
	□ Vrai
	<mark>□ Faux</mark>
2.	Combien de types de permis de pêche existe-t-il en Ontario?
	□ 1
	□ 2
	□ 3
	□ 4
3.	Certaines personnes n'ont pas besoin d'acheter un permis. Citez-en quelques-
	unes:
	 les personnes qui détiennent un des documents suivants peuvent l'utilise
	à la place d'un permis de pêche :
	 permis de stationnement accessible valide de l'Ontario délivré aux
	termes du Code de la route
	o carte d'identité de l'Institut national canadien pour les aveugles
	(INCA)
	 Les résidents de l'Ontario et du Canada âgés de moins de 18 ans ou de
	65 ans et plus.

- Les personnes, quel que soit leur lieu de résidence, qui ont besoin de l'aide directe d'une autre personne pour pêcher ou pour suivre les lois applicables en raison d'un handicap défini dans la Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario. Le compagnon ou la compagne n'a pas besoin d'un permis de pêche pour fournir de l'aide mais il ou elle doit détenir un permis pour pouvoir pêcher.
- Les personnes, quel que soit leur lieu de résidence, qui détiennent un permis de stationnement accessible valide de l'Ontario – photocopie en blanc et noir ou version imprimée – délivré aux termes du Code de la route.







- Les résidents de l'Ontario qui sont d'anciens combattants ou des membres actifs des Forces armées canadiennes peuvent utiliser un des documents suivants, à la place d'un permis de pêche :
 - Carte d'identité des Forces armées canadiennes (NDI 20)
 - Carte de registre de service (NDI 75)
 - Carte de service des anciens combattants (NDI 75)
- En général, les membres des communautés autochtones n'ont pas besoin d'une Carte Plein air ou d'un permis de pêche de l'Ontario s'ils pêchent à des fins alimentaires, sociales ou rituelles à l'intérieur de leur territoire traditionnel ou issu d'un traité.
- 4. Que signifie ZGP? Zones de gestion des pêches

5.	Combien y a-t-il de ZGP en Ontario?
	□ 10
	□ 15
	<mark>□ 20</mark>
	□ 25
6.	Quelle canne à pêche est équipée d'une anse de panier et est idéale pour les
	débutants?
	□ Moulinet à lancer lourd
	□ Canne pour la pêche à la mouche
	 Moulinet à lancer léger
	□ Moulinet à bouton-poussoir
7.	Quel est le type de fil de pêche le plus courant?
	□ Monofilament
	□ Tressé
	□ Fluorocarbone
8.	Nommez une fonction d'un flotteur : <mark>Il vous aide à voir votre ligne dans l'eau,</mark>
	suspend votre appât à la profondeur désirée et vous avertit lorsqu'un poisson



mord.





9.	Il y a des règlements en vigueur sur le	
	déversement de seau d'appâts. À quelle distance de l'eau devez-vous être?	
	□ 20 mètres	
	□ 30 mètres	
	□ 40 mètres	
	□ 50 mètres	
10.	. Nommez un moyen de protéger les poissons lors de la pêche avec remise à	
	l'eau :	
•	Vous devriez toujours vous mouiller d'abord les mains pour ne pas enlever ce	tte
	couche protectrice	
•	Essayez de ne pas toucher les branchies car elles sont sensibles	
•	Essayez de garder ces poissons dans l'eau le plus possible	
11.	. Quelle espèce n'est pas considérée comme un malachigan?	
	□ Le crapet-soleil	
	□ Le crapet-arlequin	
	□ Le crapet de roche	
	□ La perchaude	
12.	. Le grand brochet et le maskinongé se ressemblent beaucoup. Lequel a des	
	taches claires sur un fond sombre?	
	□ Le grand brochet	
	□ Le maskinongé	
13.	. Quelle espèce a des yeux troubles?	
	□ La perchaude	
	□ Le doré jaune	
	□ Le touladi	
	□ L'achigan à petite bouche	
14.	. Vrai ou faux : lorsque vous nettoyez votre prise pour le transport, vous devez	
	laisser une bande de peau sur le filet.	
	□ Vrai	
	□ Faux	







15. Qu'es	t-ce qui n'est pas une caractéristique de
ľespè	ce envahissante gobie à taches noires?
	Une tache noire sur sa nageoire dorsale
	Des nageoires pelviennes fusionnées qui forment un disque de succion
	sur la face ventrale
	L'articulation s'étend jusque derrière l'œil
	Gros yeux de grenouille sur le dessus de sa tête





